

FICHE SYNTHÈSE de BONNE PRATIQUE

SEMINAIRE : Agir ensemble pour l'inclusion socio-professionnelle des migrants et réfugiés »

Du 13 au 22 juillet 2018

Nom de la bonne pratique	Projet Européen URBAGRI4WOMEN
Porteur de la Pratique	AMSED et des partenaires européens (GYROS, TAMAT, SUDWIND, CARDET, IED, AIDGLOBAL)
Thème(s) traités(s)	L'intégration des femmes migrantes à travers l'agriculture urbaine
A quelle problématique répond cette bonne pratique ?	Les femmes migrantes ont souvent plus de difficultés d'intégration dans les sociétés d'accueil, c'est pourquoi l'accent a été mis sur elles. Par ailleurs le développement durable et l'agriculture urbaine sont des moyens pertinents pour leur permettre une meilleure insertion dans la société.
Description et fonctionnement de la bonne pratique	Il s'agit d'ateliers d'agriculture au sein des jardins partagés. Ce projets permettra par la suite la création d'une association de femmes migrantes qui aura un but lucratif et tentera d'intégrer d'autres femmes nouvellement arrivées sur le territoire dans la société française.
Éléments /critères nécessaires à sa répliquabilité dans des contextes variables	Il faut l'existence de jardins partagés ou des places pouvant être mis à disposition pour que le projet puisse voir le jour. Par ailleurs il y aura besoin de subventions pour acheter des graines et des outils de jardinage. Enfin il faut qu'il y ait un intérêt certain pour le projet de la part des femmes.